

Volume 1

	1		Demande
	1		Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2020 – Phase 2 <i>Original : 2020-09-03</i>
B-0173			
	1		Liste des pièces
B-0176			<i>Original : 2020-10-09</i>
B-0180			<i>Révisé : 2020-11-18</i>
B-0184			<i>Révisé : 2020-11-30</i>
B-0188			<i>Révisé : 2020-12-04</i>
B-0193			<i>Révisé : 2021-01-18</i>
B-0196			<i>Révisé : 2021-02-12</i> <i>Révisé : 2021-03-08</i>
	1	HQT-1	Tarifs et conditions
	1	HQT-1	1 Modifications aux <i>Tarifs et conditions</i> <i>Original : 2020-09-03</i>
B-0174			
	1	HQT-1	2 Suivi de la lettre du 11 janvier 2021 de la Régie de l'énergie (« Régie ») <i>Original : 2021-01-18</i>
B-0194			
	1	HQT-1	3 <i>Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec</i> <i>Original : 2021-02-12</i> <i>Révisé : 2021-03-08</i>
B-0197			
	1	HQT-1	4 <i>Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec</i> (version anglaise) <i>Original : 2021-02-12</i> <i>Révisé : 2021-03-08</i>
B-0198			
	1	HQT-2	Réponses du Transporteur aux demandes de renseignements
	1	HQT-2	1 Réponses du Transporteur à la demande de renseignements numéro 6 de la Régie de l'énergie (la « Régie ») <i>Original : 2020-10-09</i>
B-0177			
	1	HQT-2	1.1 Réponses du Transporteur à la demande de renseignements numéro 7 de la Régie de l'énergie (la « Régie ») <i>Original : 2020-11-18</i>
B-0181			
	1	HQT-2	2 Réponses du Transporteur à la demande de renseignements numéro 3 du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (« RNCREQ ») <i>Original : 2020-10-09</i>
B-0178			

	1	HQT-3		Pièces déposées lors de l'audience
				Curriculum vitæ des représentants du Transporteur
B-0185	1	HQT-3	1.1	Curriculum vitæ de Mme Sophie Paquette <i>Original : 2020-11-30</i>
B-0186	1	HQT-3	1.2	Curriculum vitæ de Mme Wahiba Salhi <i>Original : 2020-11-30</i>
				Réponses du Transporteur aux engagements
B-0189	1	HQT-3	2.1	Réponse du Transporteur à l'engagement 1 (Demandé par la Régie) <i>Original : 2020-12-04</i>
B-0190	1	HQT-3	2.2	Réponse du Transporteur à l'engagement 2 (Demandé par la Régie) <i>Original : 2020-12-04</i>

**Modifications intégrées aux *Tarifs et conditions*
des services de transport d'Hydro-Québec
en suivi des décisions D-2021-008 et D-2021-021**

HQT-1, Document 3 *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec*

Suivi de la décision sur le fond D-2021-008

- Texte des *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* (« *Tarifs et conditions* ») sur la base de celui approuvé par la Régie de l'énergie dans la décision D-2020-179 au dossier R-4137-2020.
- Modification de l'article 44.1 afin de refléter le remplacement du texte antérieur des *Tarifs et conditions*.
- Modification de l'article 44.2 afin de refléter les ajustements proposés par le Transporteur dans la pièce HQT-1, Document 2 (« *Suivi de la lettre du 11 janvier 2021 de la Régie de l'énergie (la « Régie »)* »)¹.
- Modification des annexes 4 et 5 afin de refléter les ajustements proposés par le Transporteur dans la pièce HQT-1, Document 1 (« *Modifications aux Tarifs et conditions* »)² ainsi que dans la réponse à l'engagement 2 demandé par la Régie de l'énergie³.

Révisé 2021-03-08

- Suivi de la décision finale D-2021-021.
- Modification de l'article 44.2 afin de référer à la décision précitée.
- Suppression de la virgule aux annexes 4 et 5, après le terme « absolu », pour donner suite aux paragraphes 16 et 17 de cette décision.

HQT-1, Document 4 *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec*
(version anglaise)

Suivi de la décision sur le fond D-2021-008

- Texte des *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* (« *Tarifs et conditions* ») (version anglaise) sur la base de celui approuvé par la Régie de l'énergie dans la décision D-2020-179 au dossier R-4137-2020.
- Modification de l'article 44.1 afin de refléter le remplacement du texte antérieur des *Tarifs et conditions*.
- Modification de l'article 44.2 afin de refléter les ajustements proposés par le Transporteur dans la pièce HQT-1, Document 2 (« *Suivi de la lettre du 11 janvier 2021 de la Régie de l'énergie (la « Régie »)* »)¹.
- Modification des annexes 4 et 5 afin de refléter les ajustements proposés par le Transporteur dans la pièce HQT-1, Document 1 (« *Modifications aux Tarifs et conditions* »)² ainsi que dans la réponse à l'engagement 2 demandé par la Régie de l'énergie³.

¹ B-0194.

² B-0174.

³ B-0190.

- Ajustement de concordance dans le texte proposé par le Transporteur pour les annexes 4 et 5 en utilisant « equalling » (au lieu de « equalling to » et « equal to »), conformément à la codification déjà existante pour ces annexes dans les *Tarifs et conditions* (version anglaise). Par exemple, « *payable at the end of each month and equalling 100% of the monthly incremental price* » ainsi que « *(1) by a payment equalling 115% of the incremental price [...], and (2) by a payment equalling 130% of the incremental price* ».

Révisé 2021-03-08

- Suivi de la décision finale D-2021-021.
- Modification de l'article 44.2 afin de référer à la décision précitée.
- Suppression de la virgule aux annexes 4 et 5, après le terme « absolu », pour donner suite aux paragraphes 16 et 17 de cette décision.